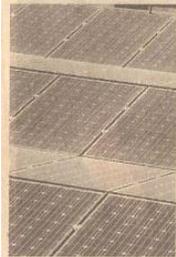


La filière solaire française enregistre un nouveau point bas

Le niveau des installations raccordées baisse sans discontinuer. Le secteur dénonce un manque de visibilité.



En France, les effectifs du solaire s'élèvent à 8 000 personnes, contre 28 000 fin 2010.

JEAN-CHRISTOPHE MARMARA / LE FIGARO

FREDÉRIC DE MONICAULT
fdemonicault@lefigaro.fr

ENERGIE Le climat est de plus en plus sombre pour l'industrie solaire en France. Sur les douze derniers mois, seulement 413 mégawatts (MW) ont été raccordés au réseau, selon les chiffres publiés jeudi par l'Observatoire de l'énergie solaire photovoltaïque. Il s'agit d'un plus bas historique depuis 2009. « Nous sommes loin de l'objectif annuel des 1 000 mégawatts (MW), présenté dans l'entourage des pouvoirs publics comme une bonne base de départ », souligne Daniel Bour, président du think-tank France Territoire solaire, qui

édite l'Observatoire. Pour le secteur, ce cap des 1 000 MW constitue un objectif minimum : à titre de comparaison, l'Allemagne raccorde environ 7 000 MW. Cette décelération en France a un fort impact sur l'emploi : les effectifs du solaire s'élèvent désormais à 8 000 personnes, contre 28 000 fin 2010.

« Une autre conséquence de la faiblesse du marché et surtout du manque de visibilité de la politique solaire de la France est d'empêcher tout développement industriel en France », poursuit Daniel Bour. Les prochains trimestres devraient toutefois être un peu plus dynamiques, avec la mise en service progressive des centrales lauréates des appels d'offres lancés par le régulateur.

En tout, cela représente quelque 570 MW. Mais, selon Daniel Bour, « le problème des appels d'offres est que par définition personne ne connaît par avance le volume obtenu et que cela engendre une précarité pour tout le secteur. Les candidats ne peuvent ainsi s'engager vis-à-vis des partenaires industriels ».

Encouragement à l'autoconsommation

À moyen terme, l'une des solutions de l'essor du solaire pourrait passer par l'encouragement à l'autoconsommation pour les producteurs d'énergie solaire. Cette partie autoconsommée coûtera moins cher en subventions, tout en allégeant l'intégration au réseau. « Les

pouvoirs publics semblent favorables à cette évolution, et le marché paraît réceptif, sous réserve de pouvoir vendre le surplus de production non autoconsommée et de convaincre les financiers de la solidité économique du projet, commente Daniel Bour. Certaines régions (Aquitaine, Poitou-Charente) ont déjà lancé des appels d'offres pour ce type de projet.

Comme les autres acteurs du renouvelable, France Territoire solaire a assisté à l'offensive de dix géants de l'énergie, qui stigmatisent la politique énergétique en Europe. Ces derniers pointent un soutien excessif aux énergies renouvelables au détriment des énergies fossiles. L'essor des pre-

mières serait responsable de la fermeture des centrales électriques à cycle combiné gaz : « Cette thèse est surprenante : le vert pèse très peu dans le mix énergétique global - sauf en Allemagne - et nos énergies renouvelables sont de moins en moins subventionnées. Cela viendrait presque à nous faire croire que les énergies fossiles produisent moins de CO₂ que le renouvelable... »

Pour Daniel Bour, la France et l'Europe commettraient une grave erreur en voulant limiter la filière des renouvelables, à l'heure de son essor accéléré dans le monde : « Il serait regrettable que nos entreprises ratent le train alors que le savoir-faire vient de chez nous. »